



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE  
ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Session ordinaire – Séance du 07 février 2022**

**Délibération n° 2022-008**

**PRESENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, INSERTION PROFESSIONNELLE » - APPROBATION**

*Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Maire*

**Nombre de conseillers en exercice : 49**

**PRESENTS : 40**

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI, Thierry TRIJOLET, Marie RECALDE, David CHARBIT, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Joël MAUVIGNEY, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Bastien RIVIERES, Véronique KUHN, Gérard CHAUSSET, Joël GIRARD, Patricia NEDEL, Jean Pierre BRASSEUR, Alain CHARRIER, Cécile SAINT-MARC, Gérard SERVIES, Anne-Eugénie GASPAS, Claude MELLIER, Loïc FARNIER, Emilie MARCHES, Jean-Louis COURONNEAU, Amélie BOSSET-AUDOIT, Marie-Ange CHAUSSOY, Daniel MARGNES, Jean-Michel CHERONNET, Samira EL KHADIR, Pierre SAUVEY, Olivier GAUNA, Michelle PAGES, Jean-Charles ASTIER, Marie-Christine EWANS, Kubilay ERTEKIN, Fatou THIAM, Serge BELPERRON, Arnaud ARFEUILLE, Thierry MILLET, Christine PEYRE, Antoine JACINTO, Sylvie DELUC, Bruno SORIN

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : 8**

Mesdames, Messieurs : Mauricette BOISSEAU à Marie RECALDE, Ghislaine BOUVIER à Patricia NEDEL, Aude BLET-CHARAUDEAU à Bastien RIVIERES, Marie-Eve MICHELET à Anne-Eugénie GASPAS, Eric SARRAUTE à Serge BELPERRON, Léna BEAULIEU à Joël GIRARD, Thomas DOVICHY à Christine PEYRE, Hélène DELNESTE à Thierry MILLET

**ABSENT : 1**

Madame, Monsieur : Maria GARIBAL

**SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean Pierre BRASSEUR**

Madame Marie RECALDE, Adjointe au Maire Déléguée au Développement économique, Emploi, Innovation, Formation, Egalité femmes-hommes, rappelle à l'Assemblée que la Ville de Mérignac a traditionnellement abordé les questions de développement économique sur son territoire de façon à accompagner son développement même si le développement économique n'est pas une compétence première des communes.

On dénombre sur Mérignac presque autant d'emplois salariés privés que d'habitants (60 000 emplois salariés privés) et une part très importante du foncier de la commune est essentiellement dédiée à l'activité économique.

La croissance économique de Mérignac a véritablement démarré au début du XXème siècle avec l'ouverture de l'hôpital américain en 1917 et la création de la Base Aérienne (BA) 106 en 1937. Plusieurs événements économiques majeurs ont depuis jalonné le développement économique de la commune. Parmi les dates les plus structurantes, on peut citer par exemple l'installation de Dassault Aviation en 1950, l'ouverture de Carrefour en 1969, la création de l'Institut de Maintenance Aéronautique (IMA) en 1992, la création du Décathlon Village en 2002, le transfert de la Structure Intégrée de Maintien en condition opérationnelle des Matériels Aéronautiques du ministère de la Défense (Simmad) sur la BA 106 (devenue DMAé en 2018) en 2012, l'implantation du Campus Thales et de Dassault Falcon Services en 2016 ou encore l'inauguration d'un nouveau bâtiment tertiaire par Dassault Aviation en 2021.

La commune dispose d'atouts considérables dont la présence :

- de l'aéroport,
- d'une base aérienne militaire de 1er ordre,
- une excellente desserte routière avec 4 accès directs à la rocade,
- de différentes zones dédiées aux activités économiques productives et tertiaires (zone du Phare, de l'Hippodrome, de Kennedy, etc.),
- de nombreuses infrastructures de transports en commun (dont le Tram A qui relie la ville à Bordeaux depuis 2008),
- de grands donneurs d'ordre publics et privés (dans le domaine de l'Aéronautique Spatial Défense, du Bâtiment et des Travaux Publics, des services aux entreprises, de secteur de la banque, de la finance et des assurances etc.),
- de centre de décisions, d'Entreprises de Tailles Intermédiaires (ETI),
- d'une salle de spectacle de rayonnement régional et d'un espace congrès (le Pin Galant).

La dernière décennie marque toutefois un véritable changement d'échelle de l'économie mérignacaise avec une croissance de 24% du nombre d'emplois salariés sur la période 2010/2020 (soit 11.000 emplois supplémentaires). La commune a donc à la fois contribué au développement de la métropole mais également bénéficié de l'attractivité de cette dernière. Afin d'accompagner ce développement économique, la première Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) de la Métropole a été créée en 2015 à l'initiative des villes de Mérignac, du Haillan, de Saint-Médard-en-Jalles et de Bordeaux Métropole : l'OIM Bordeaux Aéroparc. L'ambition de cette OIM est de doper les investissements publics et de permettre le développement d'un véritable « village industriel » d'excellence autour de l'ASD et des filières à haute valeur ajoutée.

La croissance économique de Mérignac se caractérise par un développement économique largement porté par les 5 grandes filières économiques historiques de la ville : l'aéronautique spatial défense (ASD) ; les services bancaires, financiers et assurantiels (BFA) ; la grande distribution ; le tourisme (d'affaires notamment) et le bâtiment et les travaux publics (BTP).

L'ASD reste encore aujourd'hui la principale filière économique de Mérignac avec plus de 15.000 emplois. L'économie résidentielle est pourvoyeuse de services aux habitants et d'emplois non-délocalisables avec près de 4.000 emplois. La fonction relation clients s'est largement développée au sein de la filière BFA notamment (7000 emplois au total).

De nouvelles filières ont émergé - numérique, Economie Sociale et Solidaire, etc. - et la commune a connu une forte tertiarisation de son économie, à l'instar d'une tendance nationale. L'entrepreneuriat

est un vecteur du développement économique de Mérignac puisque près de 1.000 entreprises se créent et se développent chaque année à Mérignac depuis 10 ans.

La municipalité s'est toujours engagée en faveur de l'accompagnement des acteurs économiques locaux, de l'attractivité de son territoire, de la défense du bassin d'emplois et des filières stratégiques locales ou encore plus récemment pour la préservation de l'activité durant la crise sanitaire.

La Ville a longtemps orienté prioritairement son action vers l'animation économique avec la présence du premier Club d'entreprises de Nouvelle-Aquitaine avec lequel la Ville entretient des liens forts, et le marketing territorial. La Technopole Bordeaux Technowest, acteur majeur orienté sur l'innovation, né de la volonté politique, a toujours joué, aux côtés de la Ville, un rôle prépondérant en matière de développement économique local et d'animation de la filière Aéronautique Spatial et Défense.

Depuis 2015, la Ville a progressivement renforcé son action en matière de soutien à l'Economie Sociale et Solidaire, de l'emploi local et du déploiement d'une offre de services de proximité aux acteurs économiques de son territoire.

Toutefois, Mérignac, comme le reste de la métropole (et comme la plupart des communes implantées au cœur d'une grande métropole européenne) est confrontée à différentes difficultés dont certaines sont directement liées à cette croissance soutenue : pénurie et augmentation du prix des logements, difficultés de déplacements, chômage importé, méconnaissance du tissu économique local par les habitants, bassin de compétences à faire évoluer, etc. D'autres phénomènes, plus globaux, impactent directement et/ou indirectement le territoire de Mérignac. L'internationalisation des échanges, la digitalisation et la tertiarisation de l'économie nécessitent une adaptation rapide et continue des modes de production, de structuration des organisations et des compétences. La crise environnementale et les enjeux de transition écologique impliquent enfin une adaptation rapide et profonde des territoires, des acteurs économiques et des savoir-faire présents localement.

C'est en agissant de manière coordonnée sur ces différents enjeux que la Ville de Mérignac participera au maintien de l'attractivité de son territoire et à la pérennisation de son développement.

La Région Nouvelle-Aquitaine dispose d'un Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) qui sera d'ailleurs réécrit dans les prochains mois. La Région développe également depuis 2019 une feuille de route dédiée à transition écologique et énergétique (NEO TERRA) dont plusieurs ambitions concernent les entreprises de son territoire. Bordeaux Métropole a également adopté une nouvelle feuille de route économique à l'occasion du conseil métropolitain du 25 novembre 2021.

En cohérence avec les orientations métropolitaines et régionales, la Ville de Mérignac souhaite aujourd'hui se doter de sa propre feuille de route sur le développement économique local et l'accompagnement vers l'emploi. A travers ce cadre d'intervention, la Ville propose :

- ✓ D'améliorer la visibilité et la lisibilité de ses actions vis-à-vis de ses partenaires économiques, institutionnels et associatifs ainsi qu'auprès de ses administrés, en matière de développement économique, d'emploi et d'insertion professionnelle.
- ✓ De développer les retombées positives du développement économique de son territoire et d'en limiter les externalités négatives, sur un plan environnemental notamment.
- ✓ De faire émerger un projet de développement partagé et coopératif.
- ✓ D'impulser et d'accompagner l'émergence d'un modèle de développement soutenable, pérenne et inclusif du territoire, au service de l'emploi et de la qualité de vie.
- ✓ D'être un interlocuteur de grande proximité pour l'ensemble des acteurs du territoire, afin d'améliorer la réactivité des réponses au quotidien, quelle que soit l'échelle institutionnelle compétente.
- ✓ De créer les conditions favorables à l'innovation locale, marque de fabrique de la ville depuis de nombreuses années.

Cette feuille de route se décline autour de deux orientations stratégiques, elles-mêmes formalisées en objectifs :

Orientations	Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer le caractère soutenable et pérenne du tissu économique méridional.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer les conditions d'un développement économique pérenne.</li> <li>Accompagner les acteurs économiques et les filières stratégiques.</li> <li>Développer les impacts positifs du développement économique.</li> <li>Développer l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Contribuer au développement et à la fluidification du marché méridional de l'emploi ainsi qu'au renforcement de son caractère inclusif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les entreprises dans leurs recrutements.</li> <li>Renforcer l'employabilité des Méridionaux.</li> </ul>

La ville a ainsi défini 20 actions opérationnelles (et 27 sous-actions) issues de ces objectifs, dont la mise en œuvre se déroulera sur la période 2022-2026 (La feuille de route globale est annexée au présent rapport).

Cela ne pourra se faire sans un partenariat fort avec les acteurs économiques du territoire. En effet, La Ville de Mérignac s'est toujours appuyée sur ses partenaires et sur l'écosystème local pour mettre en œuvre ses politiques publiques en matière de développement économique, d'emploi et d'insertion professionnelle. Certains partenariats font d'ailleurs d'ores et déjà l'objet de conventions auxquelles sont associées des subventions de fonctionnement.

En matière de développement économique, Bordeaux Technowest, ATIS, le Club des Entreprises de Mérignac et la Mission Locale Technowest (à travers son dispositif d'aide à la création d'activités) sont les principaux partenaires de la commune. En matière d'emploi et d'insertion professionnelle, l'ADSI, la Mission Locale Technowest, Mérignac Association Services (MAS), AMOS, Pôle Emploi et les centres sociaux de quartiers sont les principaux partenaires de la Ville.

D'autres partenariats se traduisent par des relations de travail récurrentes voire quotidiennes : Région Nouvelle Aquitaine, Bordeaux Métropole, Chambres consulaires (CCI et CMA), CRESS, ADI, Invest In Bordeaux, ADEME, Services de l'Etat, associations professionnelles, acteurs économiques, spécialistes de l'immobilier d'entreprises, etc.

La feuille de route de la Ville est issue de l'expérience des collaborations quotidiennes des élus et des services de la Ville avec ces différents partenaires (entreprises ou acteurs de l'emploi – insertion). C'est pourquoi cette feuille de route a été partagée et enrichie avec de très nombreuses parties prenantes mobilisées à l'occasion d'une journée de débats organisée le 26 janvier 2022.

Cette feuille de route soumise au Conseil municipal se traduit par la mise en place d'une marque territoriale « Mérignac, Terre d'Emplois ». Cette marque permettra notamment à l'ensemble de l'écosystème de se mobiliser autour d'un projet fédérateur de territoire porté par la Ville.

Le Conseil Municipal de la Ville de Mérignac,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'avis de la Commission Ressources-Emploi-Economie-Démocratie participative en date du 26 janvier 2022,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**DECIDE :**

**ARTICLE UNIQUE** : d'approuver le contenu et la mise en œuvre de la feuille de route développement économique, emploi et insertion professionnelle de la Ville de Mérignac.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTION : Bruno SORIN**

Mme PEYRE n'a pas pris part au vote

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Mérignac, le 07 février 2022



A handwritten signature in black ink, which appears to read "Alain Anziani". The signature is written over a large, stylized vertical stroke that extends downwards.

**Alain ANZIANI**  
**Maire de Mérignac**  
**Président de Bordeaux Métropole**

*Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et affichée le 08 février 2022.*

*Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.*